

Glasswashing detergent with oxipower

F40

Liquid detergent, gentle on decorations, with odour-neutral ingredients, for removing coffee and tea stains

AREA OF APPLICATION:

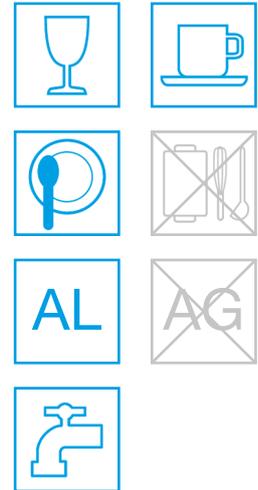
- Suitable for use in commercial glasswashing machines.
- Suitable for dishes made of glass and plastic, including decorated.
- Removes remnants of juices, beer, wine, sparkling wine, cocktails and soft drinks as well as slightly dried-on coffee and tea stains reliably.
- Remove lipstick and other greasy residue.

For perfect cleaning results, the product is recommended for use in the Winterhalter System in combination with the corresponding warewasher, rinse aid and water treatment.

DOSAGE:

With automatic dosing equipment, depending on the degree of soiling and the water quality. Having the detergent dosing set on-site by Winterhalter customer service assures perfect cleaning results.

| Water quality | Dosage in ml/l | °dH | [µS/cm] | ppm CaCO ₃ |
|---------------|----------------|------|---------|-----------------------|
| Osmosis | 1.3–1.7 | 0 | 0 | 0 |
| Soft | 1.5–2.0 | 0–8 | 0–240 | 0–142 |
| Medium | – | 8–14 | 240–420 | 142–249 |
| Hard | – | > 14 | > 420 | > 249 |



PRODUCT ADVANTAGES:

- Removes discolourations without odour formation
- Odour-neutral, highly concentrated
- Very good cleaning performance
- Gentle on glasses and decorated glass
- With glass corrosion protection
- Assures beer head stability

INGREDIENTS:

Polycarboxylates, bleaching agent on chlorine basis, phosphates



Glasswashing detergent with oxipower

F 40

DELIVERY SIZES:

| | |
|-------|-----------|
| 12 kg | container |
|-------|-----------|

TECHNICAL DATA:

| | |
|--------------------|---|
| Colour | yellowish |
| Odour | product-specific |
| pH value | approx. 14 (concentrated) |
| Shelf life | 24 months |
| Storage conditions | cool, dark, frost-free, up to 25 °C |
| Density | approx. 1.43 g/cm ³ |
| Titration factor | 0.61 |
| Conductivity | approx. 2.2 mS/cm (at 4 ml/l in deionised water/22 °C) |

DISPOSAL OF EMPTY PACKAGING:

- Completely emptied packaging is recyclable and can be disposed of by the end user through the DSD (Duales System Deutschland GmbH).
- Information on disposal of product residues can be found in the corresponding material safety data sheet.

IMPORTANT:

- Product is not intended for the general public. For commercial use only!
- Storage and transport permissible only in original packaging in upright position. Do not expose to direct sunlight and protect from freezing.
- F 40 can be used in conjunction with all customary rinse aids for commercial glasswashing machines and is suitable for use in the food sector.
- Never mix with other products and do not transfer into other containers, such as bottles, which are not intended for this purpose!
- Colour variations in the product are caused by raw materials and storage, but do not affect quality.
- Containers, pipes and dosing equipment should be rinsed with fresh water before changing product.

- A filling funnel (60 005 163) for safe and exact filling of the built-in detergent container in Winterhalter UC-models is available. To avoid confusion, F 40 may only be filled in containers marked detergent.
- The washing parameters should be kept in accordance with the DIN guidelines (DIN 10510 to 10512 and DIN 10522). Information of Working Party of Commercial Dishwashing should be kept in mind. In context refer to: **www.akggs.de**
- To ensure that the warewasher functions are durable and reliable, all filters should be cleaned at end of operation after the self-cleaning programme has ended. Leave the machine slightly open so the interior can dry and in order to build up corrosion protection.
- For cleaning and maintaining the stainless steel coverings of the warewasher it is recommended to use Winterhalter C 122 Grease solvent and Winterhalter C 161 Stainless steel polish.
- Product's material safety data sheet and technical data sheet are available on **www.winterhalter.biz**

SAFETY NOTES:

| | |
|--------------------|--|
| H290 | May be corrosive to metals. |
| H314 | Causes severe skin burns and eye damage. |
| P280 | Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection. |
| P301+ P330+P331 | IF SWALLOWED: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting. |
| P303+ P361+P353 | IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower. |
| P304+P340 | IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. |
| P305+ P351+P338 | IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. |
| P310 | Immediately call a POISON CENTER/doctor. |
| P501 | Disposal in accordance with local regulations. |
| EUH206 | Warning! Do not use together with other products. May release dangerous gases (chlorine). |

F 40**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

F 40

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Détergent pour verres avec action de blanchiment

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur**

Société: Eliona S.A.
Rue: Schaarbeeklei 638
Lieu: B-1800 Vilvoorde
Téléphone: +32 2 25518-10
Téléfax: +32 2 25518-15
e-mail: info@eliona.be
Internet: www.winterhalter.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +32 70 245-245**Information supplémentaire**

Numéro de registre:

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au 67/548/CEE (1999/45/CE)**

Indications de danger: C - Corrosif

Phrases R:

Provoque des graves brûlures.

Classification conformément au 1272/2008/CE

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Métsilicate de disodium

Silicate de potassium

hydroxyde de potassium

Chlorite de sodium 1-5 % Cl actif

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

F 40

| | |
|----------------|--|
| P305+P351+P338 | vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P501 | Élimination conformément aux prescriptions légales. |

Étiquetage particulier de certains mélanges

| | |
|--------|--|
| EUH206 | Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). |
|--------|--|

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux

Composants dangereux

| N° CE | Substance | Quantité |
|------------------|---|------------|
| N° CAS | Classification selon la directive 67/548/CEE | |
| N° Index | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | |
| N° REACH | | |
| 229-912-9 | Métasilicate de disodium | 10 - 20 % |
| 10213-79-3 | C - Corrosif, Xi - Irritant R34-37 | |
| | Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H314 H335 | |
| 01-2119449811-37 | | |
| 215-199-1 | Silicate de potassium | 5 - < 10 % |
| 1312-76-1 | C - Corrosif R34 | |
| | Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H290 H314 H318 H335 | |
| 01-2119456888-17 | | |
| 215-181-3 | hydroxyde de potassium, potasse caustique | 1 - < 5 % |
| 1310-58-3 | C - Corrosif, Xn - Nocif R22-35 | |
| 019-002-00-8 | Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H290 H302 H314 | |
| 01-2119487136-33 | | |
| 231-836-6 | Chlorite de sodium 1-5 % Cl actif | 1 - < 5 % |
| 7758-19-2 | O - Comburant, T - Toxique, C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R08-22-24-32-34-48/22-50 | |
| | Ox. Sol. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, STOT RE 2, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1); H271 H310 H301 H314 H373 H400 EUH032 EUH071 | |

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Éviter toute exposition par inhalation pour une utilisation conforme.

Mettre la victime à l'air libre.

F 40

Après contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon et rincer abondamment.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire vomir.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans les caractéristiques du produit (cf. section 2) et/ou à la section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Monoxyde et dioxyde de carbone. Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Aucune mesure particulière.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Observer mode d'emploi.
Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Préventions des incendies et explosion

Aucune mesure particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

F 40

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Prévoir la ventilation des récipients. Lors de l'emmagasinement, ne pas utiliser de récipients en aluminium ou en métal léger.

Indications concernant le stockage en commun

Tenir à l'écart des acides.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée : 0 - 25 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Détergent pour verres avec action de blanchiment

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Noms des agents | ppm | mg/m ³ | F/m ³ | Catégorie | Origine |
|-----------|--------------------------|-----|-------------------|------------------|-----------------------|---------|
| 1310-58-3 | Potassium (hydroxyde de) | - | - | | (8 h) | |
| | | - | 2 | | Courte durée (15 min) | |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (EN 166).

Protection des mains

Gants de protection (EN 374).

Une liste de produits adaptés avec le détail des informations concernant la durée de port est disponible sur demande.

Protection respiratoire

Non demandé sous utilisation appropriée.

En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration autonome (EN 133).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|--|-----------------------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | Jaunâtre |
| Odeur: | spécifique au produit |
| pH-Valeur (à 20 °C): | env. 14 |
| Point de fusion: | < -15 °C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | env. 100 °C |
| Point d'éclair: | > 100 °C |
| Taux d'évaporation: | non déterminé |
| Limite inférieure d'explosivité: | n.a. |

F 40

| | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| Limite supérieure d'explosivité: | n.a. |
| Pression de vapeur (à 20 °C): | non déterminé |
| Densité de vapeur: | non déterminé |
| Densité (à 20 °C): | 1,42-1,44 g/cm ³ |
| Densité apparente: | n.a. |
| Hydrosolubilité (à 20 °C): | Miscible en toutes proportions |
| Solubilité dans d'autres solvants: | non déterminé |
| Coefficient de partage: | non déterminé |
| Température d'inflammation: | n.a. |
| Viscosité dynamique (à 20 °C): | < 10 mPa·s |
| Dangers d'explosion: | Produit non explosif. |
| Propriétés comburantes: | Ne propage pas le feu. |

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit au contact des métaux communs en dégageant de l'hydrogène. Réaction avec l'eau et les acides en cas de développement de chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides. Hydrogène, par réaction avec les métaux.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Acides.

Corrode les métaux communs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

hydroxyde de sodium:

DL50/cutanée/rat: > 2000 mg/kg

DL50/orale/rat: > 2000 mg/kg

CL50/inhalatif/rat: > 5 mg/l (4h)

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit ne contient aucune concentration pertinente de composants avec des propriétés cancérigènes, mutagènes et/ou toxique pour la reproduction.

F 40**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

D'après le règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents) les agents tensioactifs contenus dans le produit sont conformes aux exigences concernant la biodégradabilité.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune concentration pertinente en ingrédients bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Voir section: 2.3

12.6. Autres effets néfastes

Un certificat écologique avec le détail des informations relatives à l'écocompatibilité est disponible sur demande.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Si possible le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

200129 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Après utilisation, vider de façon optimale les emballages contaminés et les remettre à une entreprise de recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

| | |
|---|--|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1719 |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Métasilicate de disodium, hydroxyde de potassium, Chlorite de sodium) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 8 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 8 |
| |  |
| Code de classement: | C5 |
| Dispositions spéciales: | 274 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

winterhalter

F 40

Catégorie de transport: 2
N° danger: 80
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1719
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Métasilicate de disodium, hydroxyde de potassium, Chlorite de sodium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Code de classement: C5
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 L

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1719
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (DISODIUM METASILICATE, POTASSIUM HYDROXIDE, SODIUM CHLORITE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 L
EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 1719
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (DISODIUM METASILICATE, POTASSIUM HYDROXIDE, SODIUM CHLORITE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855
IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

F 40

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir section: 6 - 8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés. Le produit n'est pas conçu pour être transporté.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): < 30%

Information supplémentaire

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):

polycarboxylates. : < 5%

Agents de blanchiment chlorés: < 5%

Phosphates : 5 - 15%

Prescriptions nationales**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

Directives de la CE: les actes de l'Union européenne, une partie du droit de l'Union secondaire

N ° CAS: Désignation Norme internationale des produits chimiques (CAS = Chemical Abstracts Service)

Règle technique 510: Règles techniques pour les substances dangereuses "stockage de matières dangereuses en citernes mobiles" (Allemagne)

Règle technique 900: Règles techniques pour les substances dangereuses "les limites d'exposition en milieu de travail" (Allemagne)

EN 374: norme pour les gants de protection (gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes)

EN 166: normes de sécurité européennes pour la protection oculaire et faciale (exigences)

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles

AVV: Ordonnance sur le catalogue européen des déchets (Catalogue européen des déchets)

COV: Composés organiques volatils

GHS: Le système général harmonisé ou SGH, en anglais : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG-Code: L'International Maritime Dangerous Good Code

ADN: transport par voie navigable en Europe

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

MARPOL 73/78: La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

IBC-Code: prestations de sécurité internationale pour le transport de produits chimiques dangereux et de liquides nocifs en vrac dans le maritime

n.a. - non applicable

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

08 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

22 Nocif en cas d'ingestion.

24 Toxique par contact avec la peau.

32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

34 Provoque des brûlures.

35 Provoque des graves brûlures.

37 Irritant pour les voies respiratoires.

48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

F 40

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|--|
| H271 | Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. |
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| EUH032 | Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires. |
| EUH206 | Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). |

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)